

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LORIENT

BP 426 - 3 RUE BENJAMIN DELESSERT
56104 LORIENT CEDEX 04
TL 02 97 21 01 53 FX 02 97 21 34 83
3617 INFOGREFFE - www.infogreffe.fr
02 97 21 06 28

FIDAL

1 RUE VILLIERS DE L'ISLE ADAM
ZAC DE PLERIN - BP 225
22192 PLERIN CEDEX

V/REF : DS/JP.RD

N/REF : 2004 B 400 / 2006-A-1458

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LORIENT certifie qu'il a reçu le 09/05/2006,

P.V. d'assemblée du 31/01/2006

- Changement de PRESIDENT - Changement de DIRECTEUR GENERAL

Concernant la société

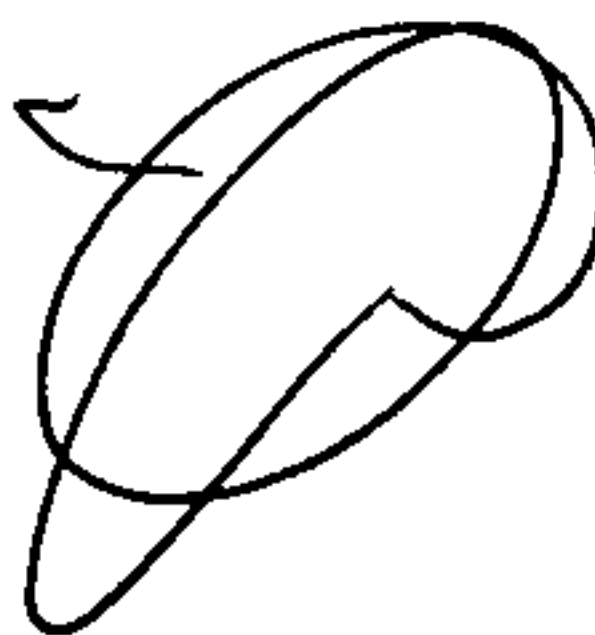
HOLDING BRETAGNE CHROME
Société par actions simplifiée
ROUTE DE SAINTE ANNE
56330 PLUVIGNER

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2006-A-1458 le 09/05/2006

R.C.S. LORIENT 453 981 516 (2004 B 400)

Fait à LORIENT le 09/05/2006,

Le Greffier



**« HOLDING BRETAGNE CHROME »
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

au capital de 80.000 euros

**Siège social : Route de Sainte Anne – 56 330 PLUVIGNER
453.981.516 – RCS LORIENT 0413400**

LES SOUSSIGNES

- Monsieur Didier JEHANNO demeurant à SAINT AVE (56890) 3 rue de Coetdigo
Né à VANNES (56) le 24 janvier 1962
- Monsieur Patrick LAUTRIDOU demeurant à FOUESNANT (29170) 3 Hent Park Marc'h –
Beg Meil
Né à QUIMPER le 24 septembre 1964

agissant en leurs qualités de seuls associés de la société « HOLDING BRETAGNE CHROME »
SAS au capital de 80.000 euros dont le siège est à PLUVIGNER (56330) Route de Sainte Anne,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro
453 981 516, propriétaires respectivement :

- Monsieur JEHANNO de 408 actions
- Monsieur LAUTRIDOU de 392 actions

ont pris les décisions suivantes en application des dispositions de l'article 20 des statuts :

PREMIERE DECISION

Les associés prennent acte des démissions présentées par Messieurs Didier JEHANNO et
Patrick LAUTRIDOU respectivement de leurs mandats de Président et de Directeur Général et
constate que ces démissions prennent effet ce jour.

DEUXIEME DECISION

Les associés décident de nommer en qualité de Président de la société pour une durée
indéterminée Monsieur Patrick LAUTRIDOU demeurant à FOUESNANT (29170) 3 Hent Park
Marc'h – Beg Meil avec effet de ce jour.

Le Président ainsi nommé dispose de tous pouvoirs pour engager la société dans le cadre de
l'objet social. Il représente la société à l'égard des tiers. A titre de mesure d'ordre interne
inopposable aux tiers les pouvoirs du président sont limités dans les conditions fixées à l'article
16 des statuts.

Les associés constatent que Monsieur Patrick LAUTRIDOU a déclaré accepter le mandat qui lui
est conféré.



**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

TROISIEME DECISION

Les associés décident de nommer Monsieur Didier JEHANNO en qualité de Directeur Général de la société demeurant à SAINT AVE (56890) 3 rue Coetdigo pour la durée du mandat de Président de Monsieur Patrick LAUTRIDOU, étant précisé que Monsieur Didier JEHANNO en cas de démission ou de décès du président demeurera en fonctions jusqu'au jour de la désignation du nouveau président.

Monsieur Didier JEHANNO aura, comme le Président, conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, tous pouvoirs pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social. Il représentera la société à l'égard des tiers. A titre de mesure d'ordre interne inopposable aux tiers les pouvoirs du directeur général sont limités dans les conditions fixées à l'article 16 des statuts.

Les associés constatent que Monsieur Didier JEHANNO a déclaré accepter le mandat qui lui est conféré.

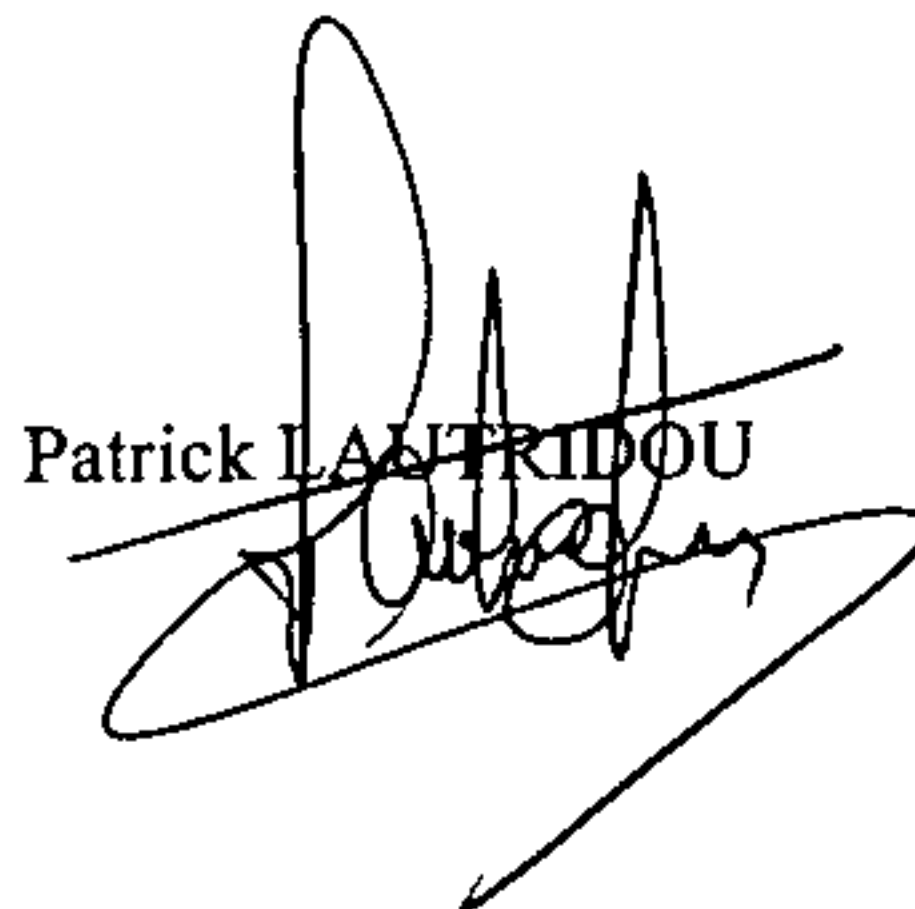
Fait à PLUVIGNER

Le 31 janvier 2006

Didier JEHANNO

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. JEHANNO', written over the printed name.

Patrick LAUTRIDOU

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. LAUTRIDOU', written over the printed name.